

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 8 OCTOBRE 2007

--oOo--

DELIBERATION N° 23

**OBJET** : **RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N°23  
PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'AIDE A LA RANDONNEE - DEMANDES  
DE SUBVENTIONS**

**RAPPORTEUR** : **M. Christian BOURQUIN**

**DELIBERATION** :

LE CONSEIL GENERAL,  
VU le rapport N° 23 de son Président  
Et après en avoir délibéré,

**DECIDE** :

- d'émettre un avis favorable sur les demandes d'aides présentées ci-avant, qui seront financées sur le produit de la TDENS et d'allouer les subventions suivantes :
  - **Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne..... 8 908,00 €**  
pour la création de sentiers dans la vallée de la Vanera, soit 40,34 % d'un montant total de travaux estimé à 22 080 €
  - **Communauté de Communes Capcir Haut Conflent ..... 48 953,96 €**
    - 5 287,75 € pour la création du sentier Vauban, soit 60 % d'un montant total de travaux estimé à 8 812,92 €
    - 5 362,37 €, soit 60 % d'une facture HT de 8 937,29 €, pour l'édition en 3000 exemplaires du « Petit Guide Rando Pédestre » 2007
    - 27 863,84 € pour la réalisation de travaux d'amélioration du refuge des Camporeils, soit 80% d'un montant total de travaux estimé à 34 829,80 € HT
    - 10 440 € pour l'entretien de 348 km de sentiers, soit 60 % d'un montant de travaux éligible fixé à 17 400 €
  - **Communauté de Communes Agly Fenouillèdes..... 12 018,60 €**  
pour la création du sentier d'interprétation de Maury, soit 60 % d'un montant total de travaux estimé à 20 031 €
  - **Communauté de Communes Albères Côte Vermeille ..... 5 070,00 €**  
pour l'entretien de 169 kms de sentiers de randonnée soit 60 % d'un montant éligible de 8 450 €
  - **Communauté de Communes Canigou Val Cady..... 2 365,80 €**  
soit 60 % d'une facture de 3 943 €, pour l'édition en 2000 exemplaires du Petit Guide Rando « Randonnées dans la Vallée du Cady et le Massif du Canigou » 2007
  - **Comité Départemental des Pyrénées-Orientales..... 1 000,00 €**  
**du Club Alpin Français**  
pour son opération « Que la Montagne est belle » 2007

- **Comité d'Entretien et de Restauration..... 1 000,00 €**  
**Ecologique des Sentiers (CERES) de Rodes**  
pour soutenir son action de revalorisation du patrimoine historique de l'ancien village de Rodes et de remise en état des anciens chemins redécouverts suite à l'incendie de 2005
  - **Comité départemental de Randonnée Pédestre des P.O..... 7 000,00 €**  
afin de soutenir son action de balisage, d'entretien et de débroussaillage des GR et GRP du département
- de modifier la délibération n°18 du 31 juillet 2006 afin d'appliquer un taux d'intervention de 60 % et de porter la subvention allouée au titre de l'année 2006 à la Communauté de Communes Capcir Haut-Conflent pour l'entretien des sentiers de randonnée à 8 040 €, ce qui correspond à une augmentation de la participation du Conseil Général de **2 680 €**.
- d'autoriser le versement d'acomptes sur les subventions allouées ci-dessus.

Les crédits, prélevés sur la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles, sont ouverts aux chapitres 65 et 204 du Budget Départemental.

La présente délibération a été adoptée en séance publique par 23 voix pour, 8 abstentions.

Le vote a eu lieu à main levée.

**ONT VOTE POUR :**

Jean-Louis ALVAREZ, M. Georges ARMENGOL, M. Pierre AYLAGAS, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY, M. Jean CODOGNES, M. Henri DEMAY, M. Pierre ESTEVE, M. Robert GARRABE, M. Jean-Jacques LOPEZ, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, M. René OLIVE, Mme Marie-Cécile PONS, M. Elie PUIGMAL, M. Alexandre REYNAL, M. Antoine SARDA, M. Fernand SIRE, M. Jean VILA (absent ayant donné pouvoir à Jean-Louis ALVAREZ)

**SE SONT ABSTENUS :**

M. Jacques BOUILLE (absent ayant donné pouvoir à M. Jean SOL), M. Henri CARBONELL, M. Jean-Luc ENGLEBERT (absent ayant donné pouvoir à M. Serge FA), M. Serge FA, M. Jean MAYDAT (absent ayant donné pouvoir à M. Henri CARBONELL), M. Jean RIGUAL, M. Pierre ROIG (absent ayant donné pouvoir à Jean RIGUAL), M. Jean SOL

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Monsieur Marcel MATEU faisait fonction de secrétaire.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,**

**Christian BOURQUIN**